

N°56
Mai 2018



L'ECHO de Trans

BUDGET
PROJET ECOLE MATERNELLE



Directeur de la publication : Jacques Lecoïnte
Rédacteur en chef: Patricia Doussaint-Morenval
Graphisme et maquette : Stéphanie Jankowski
Impression : Pub Store à Draguignan
Tél : 04 94 84 71 09
Périodicité : trimestrielle
Publication municipale
Dépôt légal à parution
Tél : 04 94 60 62 27

NUMEROS UTILES

Mairie : Av. de la Gare: 04.94.60.62.49
Télécopie : 04.94.60.62.20
Site : www.transenprovence.fr
Facebook : Mairie de Trans en Provence
Etat civil: 04.94.60.62.10
Centre technique & Urbanisme Le Plan : 04.98.10.43.20
C.C.A.S. Av. Beaulieu : 04.94.99.23.62
Affaires scolaires : 04.94.99.23.64
Ecole maternelle : 09.67.27.97.92
Ecole élémentaire : 04.94.60.62.21
Pôle Sports, Jeunesse, Culture et Vie associative :
Directeur : 04.94.60.62.13 ou 06.24.02.02.18
Secrétariat ALSH : 04.94.99.69.90
Secrétariat Club des Jeunes : 04.94.70.84.81
Bibliothèque : 04.98.10.42.15
Police Municipale : 04.94.60.62.37
Police Nationale : 17 ou (112 sur portable) ou 04.94.39.44.00
Pompiers : 18 ou 04.94.60.66.00
S.A.M.U : 15
Hôpital de Draguignan : 04.94.60.50.00
SAUR dépannage urgences : 04.94.67.77.78
EDF dépannage : 08.10.33.30.83
GAZ dépannage : 04.94.41.41.00
PHARMAGARDE : 08.92.46.45.45

Sommaire

p.01 : Numéros utiles

p.02 : Editorial

VIE AU VILLAGE

p.03 à 05 : Actualités

DOSSIER n°1

p.06 à 08 : Le Budget

DOSSIER n°2

p.09 à 10 : Le projet de l'école maternelle

BON A SAVOIR

p.11 à 12 : Informations diverses

OPINIONS

p.13 : Groupes politiques

p.14 : Agenda & état civil

A L'AFFICHE

p.15 : Les Médiévales



Editorial

L'Echo de **Trans en**
PROVENCE



Jacques LECOINTE
Maire de Trans

Après des semaines de pluies menaçantes, de vents violents et même d'un épisode neigeux, le printemps semble s'installer à l'heure où s'écrivent ces quelques pages.

Le budget de la Commune a été adopté et nous le développons largement.

Il porte essentiellement sur le projet important de la construction de la nouvelle école maternelle que nous vous présentons également dans cette édition.

Quant aux animations du printemps : elles battent leur plein.

Après un Carnaval toujours aussi chaleureux malgré un ciel triste, les « PRIN-TANIALES » ont ouvert le chemin pour un programme de manifestations riches et variées qui se poursuivra tout l'été. Une brochure détaillée est incluse dans cette parution.

En attendant les animations estivales, je vous souhaite une bonne lecture et un bon été.

la Neige en Provence !





Vie au village

Le plus grand magasin LIDL du Département à Trans en Provence



Mercredi 21 février 2018, au lendemain d'une cérémonie d'inauguration en présence de M. le Maire Jacques LECOINTE, un Lidl ouvrait ses portes à Trans en Provence, au quartier La Foux, après moins de 6 mois de travaux.

Avec ses 1686 m2 de surface de vente, cela en fait le plus grand magasin Lidl du Département !

L'établissement se veut innovant, axé sur le développement durable et le respect de l'environnement, et apporte une attention particulière au bien-être et au confort de ses clients par ses rayons spacieux et lumineux.



A l'occasion de son ouverture et sur une période de quelques jours, Lidl a décidé de prélever une partie de ses encaissements, au bénéfice des écoles de la Commune.

Ainsi, jeudi 19 avril 2018, au cours d'une cérémonie organisée dans l'enceinte du magasin en présence de M. le Maire Jacques LECOINTE et M. Alain CAYMARIS, 1er Adjoint aux Affaires scolaires, un chèque d'un montant de 3344 € (1207€ pour la maternelle et 2137 € pour l'école élémentaire) a généreusement été remis aux directeurs du groupe scolaire Jean Moulin!



**Horaires d'ouvertures : Du lundi au samedi de 8h30 à 20h00
Le dimanche de 9h00 à 12h00
Adresse : Quartier la Foux, Rond-point de Quick**



Après-midi pancakes pour les enfants

Durant les dernières vacances d'hiver, les enfants inscrits à l'A.L.S.H. (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) ont profité d'un après-midi récréatif au restaurant Little Italy.

En effet, les propriétaires de l'établissement ont gentiment mis leur salle de restaurant à disposition pour accueillir la centaine d'enfants pour un grand goûter « pancakes ».

Ils sont arrivés en début d'après-midi accompagnés de leurs animateurs et ont pu profiter de diverses animations sponsorisées par RADIO MÉTROPOLE et les Viennoiseries PASQUIER.

Le magicien Billy DEBU a proposé plusieurs tours de magie et un concours de dessins était organisé (coloriage pour les petits) avant de déguster les pancakes copieusement accompagnés d'une fameuse pâte à tartiner au chocolat.



Joëlle DELANGE, auteure de littérature enfantine, qui propose par ailleurs des ateliers de lecture notamment dans les écoles, a présenté ses livres jeunesse.

Les yeux pleins d'étoiles et les bouches bien barbouillées étaient la belle récompense pour tous les acteurs de ce divertissement.



FOIRE PRINTANIALE

Le dimanche 15 avril 2018, la Commune organisait au cœur du village et avec succès une grande foire de printemps nommée « Les PRINTANIALES », pour laquelle la population s'est déplacée en nombre tout au long de la journée.

Ce bel évènement d'envergure rassemblait un vide-grenier, une foire artisanale, une foire aux plants, et faisait la part belle aux produits du terroir et de la Provence, avec de nombreux stands alimentaires et des conférences sur les abeilles et le miel.

A l'Hôtel de Ville, l'association Art Déclic de l'Argens proposait pour l'occasion une superbe exposition de photos et d'appareils anciens.



Une jeune photographe de 16 ans : Du sur mesure en assurance à la personne

Léane TERPEREAU, lycéenne de 16 ans à Draguignan et habitant à Trans-en-Provence est photographe amateur depuis plusieurs années.

Après plusieurs expositions au festival «Ecrire avec la Lumière» de Roquebrune-sur-Argens, à Fotovar et à l'Hôtel de Ville de Draguignan, une nouvelle exposition lui est consacrée du 23 mai au 20 juillet au rez-de-chaussée de la Mairie.

L'occasion de présenter le domaine photographique qu'elle affectionne et en particulier celui des portraits et de nous faire partager la passion de cette jeune artiste.

« A travers cette exposition intitulée «Attitudes», je vous invite à découvrir une série de portraits, reflets d'expressions et de regards dont j'ai aimé capturer les émotions. » Léane TERPEREAU.

Instagram : @stormfeelings
Mail : Lt.photo@laposte.net



C'est avec le soutien du groupe Axa que M. Alain KIPP, après des fonctions de directions financières de la PME aux firmes multinationales cotées en bourse, peut aujourd'hui s'adonner à ce qui le motive : le conseil. Au statut d'indépendant mais agent exclusif pour AXA, il s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises de toutes tailles.



Son métier consiste en la protection financière des personnes, c'est-à-dire, et en premier lieu tout ce qui touche à la prévoyance, ensuite c'est prévoir la retraite, enfin c'est tout ce qui touche à la gestion de l'épargne, dans un souci d'optimisation financière, fiscale et de transmission du patrimoine.

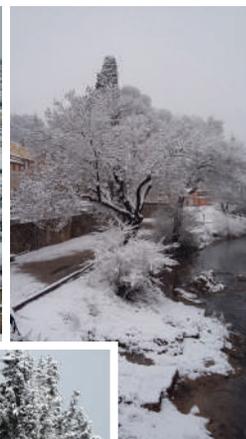
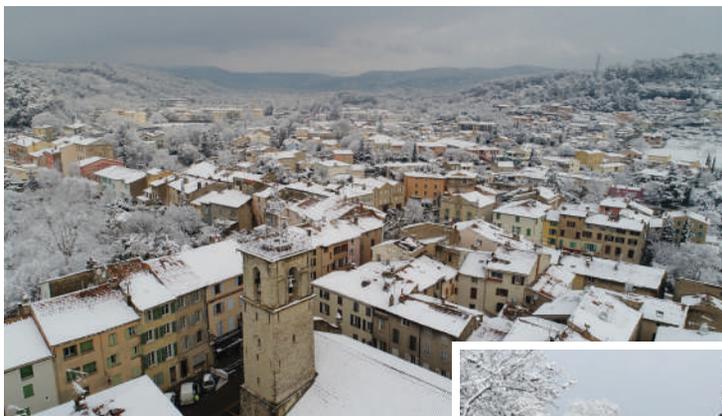
Ce dynamique Transian vous propose d'apporter avec simplicité et pédagogie des conseils afin de protéger vos intérêts et ceux de votre famille.

Contacts :
M. Alain KIPP
98 Impasse Lei Saouvis
83720 Trans en Provence
06.08.67.67.14
Agencea2p.alain.kipp@axa.fr
N° ORIAS 18000356

Invitée surprise : la neige

La neige s'est invitée le 26 février sur notre commune. Elle est tombée en abondance et a transformé le paysage.

Ce manteau blanc est resté pendant 2 jours ; voici quelques images d'un paysage inhabituel mais magnifique.



CARNAVAL les métiers en fête



Annulé pour raison de sécurité l'an passé, le CARNAVAL a brillé de mille couleurs malgré une météo incertaine et un ciel bien chargé.

Sous l'égide du Comité des Fêtes avec la participation de nombreuses associations et de la Ville, la journée s'est déroulée sous les meilleurs auspices.

Un début prometteur avec les commerçants réunis au sein de l'ACATP (Association des Commerçants et Artisans de Trans en Provence) qui ont préparé et servi un délicieux apéritif.

Puis le rythme s'est accéléré, et, sur le thème des métiers diverses associations, qui n'ont pas manqué d'imagination, ont défilé pour le plaisir de tous : les danseuses de French Cancan de l'association AUSEINDELAREMISSION, les peintres d'ARC EN CIEL, les bergers de la Paroisse, les mini-militaires des NISTOUNS, les pompiers très volontaires des crèches les P'TITS LOUPS et les RENARDEAUX, les lavandières provençales de l'ESCOLO DEÏ MOULIN, les professionnels de santé et grands blessés du COMITÉ de JUMELAGE et les sportifs de haut niveau de la GYMNASIQUE VOLONTAIRE.

CARAMANTRAN, fabriqué par les enfants de écoles, n'a pas eu plus de chance que d'habitude, il a été déclaré coupable et a fini son défilé sur le bûcher.

Cette grande fête s'est terminée par un immense goûter au son des chansons d'ARIA.

Chacun s'était mobilisé afin que ce CARNAVAL 2018 se déroule le mieux possible tant au niveau festif qu'au niveau de la sécurité et ce fut chose faite.

Rendez-vous l'an prochain pour le 10ème CARNAVAL de TRANS.



DOSSIER : BUDGET 2018



Le Débat d'Orientation Budgétaire et le vote du Budget primitif 2018 ont eu lieu respectivement les 12 février et 26 mars 2018.

Le Budget primitif principal 2018 de la Commune présente un total de **15 367 154 €** en dépenses et **15 367 154 €** en recettes. Ce budget d'un montant exceptionnel s'explique du fait de la construction de la nouvelle école maternelle.

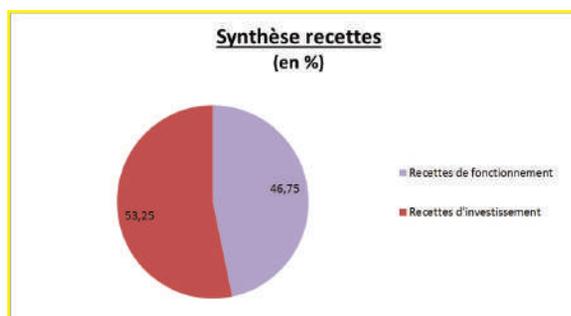
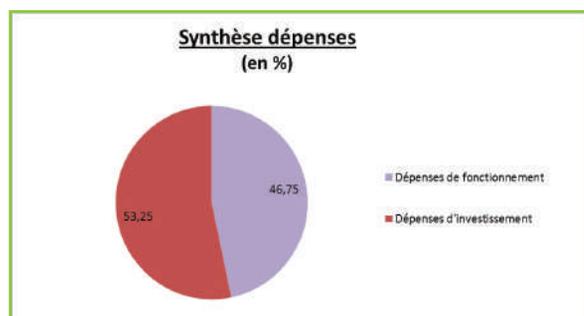
Ainsi pour 2018, le conseil municipal a voté à sa majorité un budget se répartissant comme suit :

7 184 590 € en dépenses de fonctionnement soit **46.75 %** des dépenses

8 182 564 € en dépenses d'investissement soit **53.25 %** des dépenses

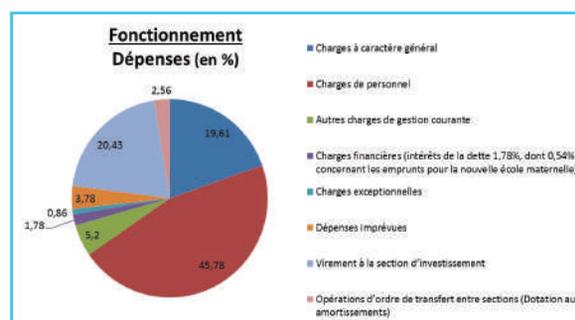
7 184 590 € en recettes de fonctionnement soit **46.75 %** des recettes

8 182 564 € en recettes d'investissement soit **53.25 %** des recettes



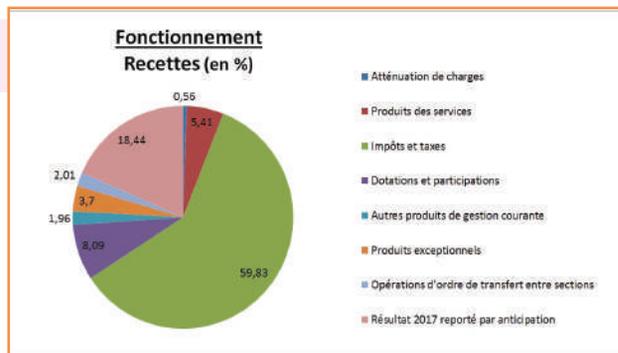
En ce qui concerne le budget de *fonctionnement*, les principales dépenses se répartissent comme suit :

- Charges à caractère général : **1 408 703 €**
Augmentation des dépenses courantes de **4.74 %** par rapport au montant de 2017
- Charges de personnel : **3 289 434 €**
Augmentation de **3.04 %** par rapport au montant de 2017 s'expliquant notamment par l'avancement statutaire des agents fonctionnaires mais aussi par la suppression progressive des contrats aidés dont certains sont remplacés par des agents contractuels de droit public avec des cotisations patronales bien plus élevées.
- Autres charges de gestion courante : 373 305€ dont :
 - Contribution au CCAS : **116 273 €**
 - Subventions aux associations : **138 800 €**
 - Indemnités aux élus : **97 104 €**
- Charges financières : **127 918 €** (remboursement des intérêts de la dette + frais bancaires)
- Charges exceptionnelles : **62 000 €** (notamment participation à la réalisation de logements sociaux pour **50 000 €**)
- Dotations aux amortissements : **183 572 €**
- Dépenses imprévues : **271 575 €**
- Virement à la section d'investissement : **1 468 083 €**



Les recettes proviennent essentiellement :

- Produit des services : **389 300 €**
- Atténuations de charges : **40 000 €** (remboursement arrêts maladie, contrats aidés)
- Impôts et taxes : **4 298 388 €**
- Dotations, participations, subventions : **581 000 €**
- Autres produits de gestion courante : **140 880 €** (dont revenus des immeubles : 84000 € + opération d'ordre budgétaire dépense/recette concernant l'achat de tickets restaurants : 56 880 €)
- Produits exceptionnels : **266 000 €** (PUP, remboursements de sinistres, participations au réseau ERDF et divers autres produits)
- Opérations d'ordre de transfert entre sections : **144 461 €** (subventions 2017 transférables au compte de résultat)
- Résultat 2017 de fonctionnement reporté par anticipation : **1 324 561 €**



Concernant le budget d'investissement, celui-ci sera principalement consacré à la construction de la nouvelle école maternelle.

Ainsi, les dépenses d'investissements 2018 s'élèvent à **8 182 564 €** avec les restes à réaliser de 2017 (**435 862 €**) et portent sur les réalisations et acquisitions suivantes :

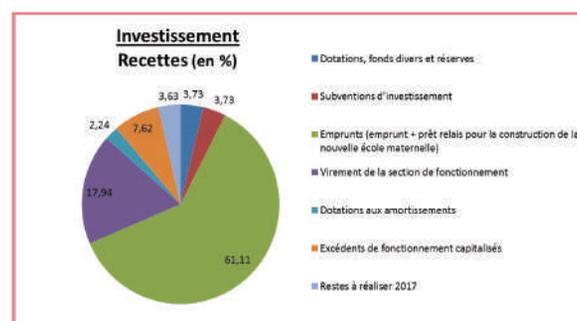
- Acquisition et installation de licences et logiciels pour **9 100 €**
- Acquisitions foncières pour **95 000 €**
- Acquisitions de matériel technique et outillage de voirie pour **62 017 €**
- Acquisition de matériel informatique et vidéos surveillance pour **17 000 €**
- Acquisition de mobiliers pour **16 903 €** (dont école élémentaire **10 000 €**)
- Travaux Bâtiments pour **5 337 500 €** (dont **5 300 000 €** pour la réalisation de la nouvelle école maternelle).
- Divers travaux de voirie pour **698 052 €** (poursuite des travaux de voirie dans le centre du village notamment : impasse de la Placette, rue des Jardins...)

Le remboursement en capital des emprunts est de **472 451 €**
 Opérations d'ordre entre sections pour **144 461 €**
 Provision pour dépenses imprévues : **270 500 €**
 Résultat 2017 en investissement reporté par anticipation : **623 718 €**



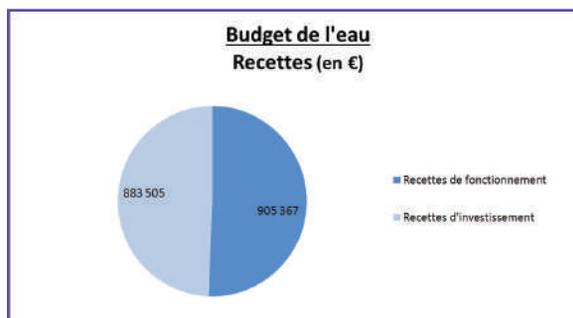
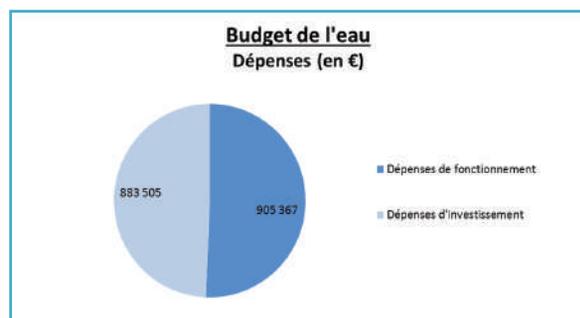
Les recettes d'investissement 2018 s'élèvent à : 8 182 564 € avec les restes à réaliser de 2017 (297 191€)

- Subventions d'investissement : **305 000 €**
- Fonds de compensation de TVA : **160 000 €**
- Taxe aménagement : **145 000 €**
- Excédents de fonctionnement capitalisés : **623 718 €**
- Virement de la section de fonctionnement : **1 468 083 €**
- Opérations de transfert entre sections (Amortissements) : **183 572 €**
- Emprunts : **5 000 000 €**



Concernant le **budget Eau**, celui-ci se répartit comme suit :

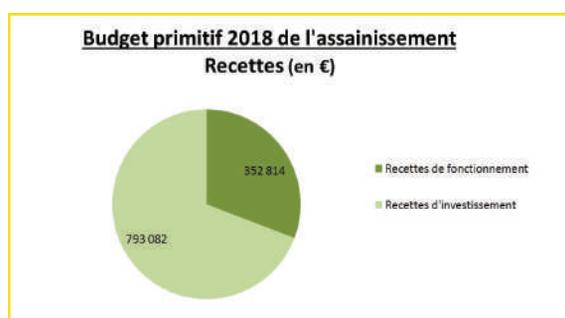
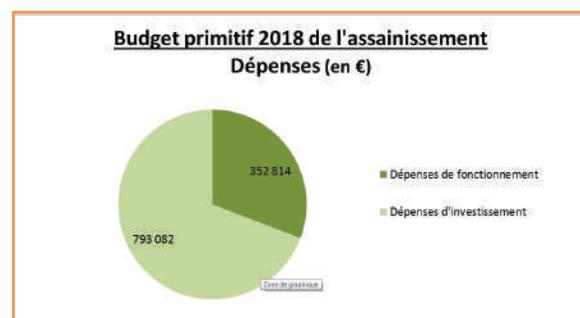
	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	905 367	905 367
INVESTISSEMENT	883 505	883 505
ENSEMBLE	1 788 872	1 788 872



Les principaux travaux pour 2018 concerneront l'extension du secteur des Crouières et la rénovation du réseau chemin de la Croix.

Concernant le **budget primitif 2018 de l'assainissement**, celui-ci se répartit comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	352 814	352 814
INVESTISSEMENT	793 082	793 082
ENSEMBLE	1 145 896	1 145 896



Les principaux travaux pour 2018 concerneront des extensions aux réseaux d'assainissement, quartier du Ribas et des Suous, travaux qui bénéficieront de participations financières de la part des lotisseurs. Par ailleurs, la Commune poursuivra ces travaux d'extension, chemin des Eyssares.

L'ensemble des documents budgétaires sont consultables en mairie au service des finances.

Source : direction des Finances



DOSSIER :

Projet école maternelle

Depuis ces dernières années, la population de Trans-En-Provence croît de façon régulière. A ce jour, la Commune compte 5 826 habitants.

Au vu des permis de construire régulièrement délivrés, des projets de lotissements envisagés et compte tenu de la réalisation des logements sociaux imposés par la loi, il s'avère que ce phénomène va encore s'accroître. Cette situation n'est pas sans conséquence pour les infrastructures de la Commune et tout particulièrement pour les écoles.

Ainsi, les effectifs scolaires n'ont cessé d'augmenter, ce qui a conduit en 2017 le Rectorat à ouvrir une 15ème classe à l'école élémentaire et une 8ème classe en maternelle. Et, suite à l'élaboration de la nouvelle carte scolaire nous savons déjà qu'une 16ème classe ouvrira à l'école élémentaire pour la rentrée de septembre 2018.

Evolution des effectifs :

Année	Ecole Maternelle	Ecole Élémentaire	Total groupe scolaire
2011/2012	164	323	487
2012/2013	172	326	498
2013/2014	186	331	517
2014/2015	189	313	502
2015/2016	193	345	538
2016/2017	202	366	568
2017/2018	219	388	607

Fort de ce constat, la municipalité a entrepris dès 2015 des investigations afin de répondre aux nouveaux besoins. Différents scénarios se sont présentés : soit la réalisation d'un nouveau groupe scolaire, soit la création d'une nouvelle maternelle étant entendu que les locaux de celle actuelle seraient alors intégrés à l'école élémentaire. Compte tenu des contraintes liées notamment au Plan de Prévention des Risques Inondation et aux risques liés à la présence du gazoduc, la solution définitive qui a été retenue est la création d'une nouvelle école maternelle qui sera implantée au chemin des Clauses au droit de la salle polyvalente.

Le terrain d'une superficie de 4 200 m² a été acquis en 2016 pour un montant de 755 000 €. Certains diront que ce n'est pas la solution parfaite mais ce terrain se situe en zone UBM1A du PLU en plein centre du village, à proximité immédiate de toutes les infrastructures, équipements et services y compris de l'école élémentaire.

Ce projet demeure la priorité n°1 pour la Commune au vu des nouveaux logements et ceux en projet.

Enfin, les parents pourront utiliser le parking de la salle polyvalente pour déposer les enfants.

La maîtrise d'œuvre de ce projet a été confiée au cabinet ARCH (Brignoles) architecte en groupement avec :

Société SOVEBAT :	Economiste
Société SETB :	Bureau d'Etudes Techniques structure
Société ADRET :	Bureau d'Etudes Techniques fluide
Société ECVR :	Bureau d'Etudes Techniques VRD
Société CICREA :	Bureau d'Etudes Techniques Cuisine

L'avant-projet définitif de cette réalisation a été présenté lors de la dernière séance du Conseil Municipal. Cette réalisation qui se situera donc à l'angle du chemin des Clauses et du chemin du Peybert, consistera en la création 12 classes (9 en rez-de-chaussée et 3 à l'étage) avec salle d'évolution et cantine.

La consultation des entreprises pour la réalisation de ce projet a été lancée fin mars et se décompose en 15 lots (gros œuvre, électricité, maçonnerie...) pour un début de chantier programmé courant juin-juillet 2018. Le montant des travaux est estimé à 4 237 244 € HT.

La nouvelle école maternelle devrait être opérationnelle dès la rentrée de septembre 2019.



CONVENTION POLICES

La Police Municipale et la Police Nationale ont vocation, dans le respect de leurs compétences respectives, à intervenir sur la totalité du territoire de la Commune.

Volonté ministérielle, il est demandé aux communes disposant de plus de 5 agents de Police Municipale de s'engager dans un partenariat avec la Police Nationale.

Aussi, la convention de coordination prévue par le décret du 2 janvier 2012 organise le travail commun en attribuant aux acteurs des places égales, respectueuses des attributions respectives et des choix opérés. Elle a pour objet d'organiser les missions de la Police Municipale, d'en définir les priorités et de formaliser les rapports avec les services de l'État et d'en coordonner les actions.

Vendredi 16 Mars 2018, Mr Philippe PORTAL, Sous-Préfet de Draguignan et Mr Le Maire de la Commune, Jacques LECOINTE ont signé en Mairie la nouvelle convention de coordination entre la Police Municipale et les forces de sécurité de l'État, en présence de Mr Yvan AURIEL, Procureur de la République du tribunal de Draguignan, Mr Philippe GRANATA, commissaire de Draguignan, Mr Paul FALANDRY, Chef de la Police Municipale et Mr Jacques GODANO, adjoint au Maire délégué à la sécurité.

Cette convention souligne l'intérêt de la mairie pour la sécurité et la prévention.

Cette coopération renforcée entre la Police Municipale et la Police Nationale se concrétise par la réalisation de diagnostics de sécurité, d'états des lieux et conduit à l'affectation de moyens supplémentaires.

Elle se traduit également par des échanges réguliers d'informations. Le Chapitre III précisant les modalités de la coordination indique dans l'article 13 : « Le responsable de la Police Nationale et le responsable de la Police Municipale, ou leurs représentants, se réunissent périodiquement et formellement pour échanger toutes informations utiles relatives à l'ordre, la sécurité, et la tranquillité publics..... ». Par l'identification d'interlocuteurs clairement identifiés, elle insiste sur la transmission et l'échange rapide d'informations.

Elle permet la réalisation d'opérations communes préventives.

Dans une période où la vigilance reste de mise, ce partenariat permet d'adopter une stratégie commune pour lutter contre les incivilités ou les délits et d'avoir une méthodologie opérationnelle commune.



Révision du Règlement Local de Publicité

Dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme, il s'est avéré nécessaire de mettre le Règlement Local de Publicité en adéquation avec les zonages. Pour ce faire, le Conseil Municipal a délibéré le 12 février 2018 sur la prescription de la révision du Règlement Local de Publicité (RLP).

L'engagement de la procédure a fait l'objet de mesures de publicité. Objectif : permettre aux chambres consulaires, aux associations d'utilisateurs ou aux professionnels concernés de présenter au Préfet leur demande de participation au groupe de travail.

Tout le long de la procédure, un recueil des avis (livre blanc) est tenu à disposition des intéressés à l'accueil du Centre Technique Municipal.

Une réunion publique sera organisée afin de permettre à chacun de suivre le déroulé de la révision et d'émettre son avis.

Une réunion avec les personnes publiques associées désignées par la préfecture (Gendarmerie, Police Nationale, Conseil Départemental, Unité Départemental d'Architecture et du Patrimoine,...) viendra compléter la démarche.

Le projet : le projet de règlement sera soumis à la commission départementale en matière de nature, de paysages et de sites, il fera l'objet d'une enquête publique menée par un Commissaire Enquêteur nommé par le Tribunal Administratif.

Le nouveau RLP sera rattaché au plan local d'urbanisme, il sera tenu à disposition du public et consultable sur le site Internet officiel de la commune.



TRANS EN PROVENCE ET LA POSTE

Depuis fin 2014, suite à un partenariat entre la mairie de Trans en Provence et la Poste, environ 450 boîtes aux lettres type CIDEX (Courrier Individuel à Distribution Exceptionnelle) ont été placées sur la commune dans une majorité de quartiers contribuant ainsi à harmoniser et améliorer la qualité de l'environnement.

Les Transians ne peuvent y trouver que des avantages. La fourniture du matériel et des boîtes aux lettres est faite par la Poste, et la pose par les services techniques de la mairie.

Donc : fourniture gratuite d'une boîte aux lettres «Normalisée», garantie de l'installation, l'assurance de recevoir vos journaux, magazines, plis grand format, et même colis (suivant la taille évidemment), puisque le facteur dispose d'un pass, la possibilité de demander (à l'aide du voyant rouge actionnable de l'intérieur) le passage du facteur pour d'autres services rendus par la Poste.

Robert DEBRAY
Conseiller Municipal Délégué



COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Vous avez été nombreux à répondre présents à notre projet de Complémentaire Santé pour notre commune en septembre 2017.

Aussi, nous avons le plaisir de reconduire cette offre pour cette année 2018.

Nous vous en rappelons le principe :

- des garanties Santé adaptées à vos besoins, à un tarif préférentiel pour les habitants de la commune, seniors, travailleurs non salariés, chefs d'entreprise, professions libérales.
- pas de limite d'âge ni de questionnaire de santé.

Une réunion d'information se tiendra : JEUDI 7 JUIN à 18h30 à la salle BÉRAUD

Un rafraîchissement vous sera servi à l'issue de la soirée.

D'ores et déjà, vous pouvez contacter notre conseillère Transienne :

Madame Christine RICHARD au 07.71.80.09.62.
ou laisser vos coordonnées au CCAS.



Groupes Politiques

Nicolas MISSUD

Notre parti c'est TRANS



A travers cet article nous souhaitons nous pencher notamment sur le centre du village. Je suis, comme beaucoup d'entre vous, attaché à notre centre-ville. Lors du dernier conseil municipal, il a été voté, entre autre, les travaux de différentes rues du centre ancien. Dans la continuité des récentes réalisations, la Traverse de la Placette, la Rue de la Placette et la Rue des Jardins seront refaites entièrement (assainissement, enrobé ...). Nous nous réjouissons de cet investissement qui permettra d'entretenir et d'embellir le cœur du village.

Ces différents travaux viennent après le réaménagement de la Place de l'Hôtel de Ville du début du mandat annoncé pendant la dernière campagne municipale.

Aussi cette année verra le début de l'aménagement des gorges de la Nartuby. Cette réalisation, financée par la Communauté d'Agglomération Dracénoise, viendra là aussi booster le tourisme. Les transians, les curieux, les touristes pourront s'approprier nos commerces et nos petites ruelles de Provence.

Espérons que tous ces efforts, (commune et intercommunalité) viendront redynamiser le centre. Donner envie, mettre en avant notre histoire, notre patrimoine, telles sont nos missions.

Dans un avenir proche, Il sera essentiel également de retravailler l'accès au stationnement. Une parcelle, Rue de la Motte, fera certainement l'objet de nouvelles places de stationnement. Nous espérons que ce projet aille à son terme. Nous apprécions le travail effectué dans les différentes commissions qui permet d'être à la fois à l'écoute tout en travaillant en collaboration avec la majorité. Nous marchons dans la même direction avec pour seul intérêtnotre commune.

La redynamisation commerciale des centres villes est devenue un enjeu de taille pour les habitants, pour les élus locaux et pour les acteurs économiques.

La dynamique de notre petite commune, passe il me semble, par tous les acteurs locaux. Notre commune a un destin qui ne peut passer que par un rassemblement des forces vives locales. Commerçants, associations, administrés, pouvoirs publics, soyons constructifs et travaillons main dans la main pour faire rayonner notre commune.

Vous l'aurez compris, nous sommes porteur d'une véritable force de proposition face à ceux qui gèrent la rancœur perpétuelle et les intérêts personnels.

Sophie ANTON

Un avenir pour tous



Festivités

Une brochure (à détacher) du programme des festivités est incluse dans cette édition.

Commémorations

Lundi 8 Mai 2018 : Cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945 et journée de l'Europe
10h30 : messe en l'Eglise de Trans

11h45 : rassemblement Place de l'Hôtel de Ville, discours et dépôts de gerbes au Monument aux Morts

Vendredi 8 Juin 2018 :

Cérémonie commémorative de la Journée nationale du souvenir des soldats français morts pour la France en Indochine à 11h, place de la Victoire

Lundi 18 Juin 2018 :

Cérémonie commémorative de l'appel du 18 juin 1940 par le Général de Gaulle à 11h, place de la Victoire

Jeudi 16 Août 2018 :

Cérémonie commémorative de la libération de Trans en Provence à 18h, place du 16 août 1944

Prochaines collectes de sang

Lundi 4 Juin 2018, Salle Culturelle et Polyvalente, de 8h à 12h30

Lundi 6 Août 2018, Salle Culturelle et Polyvalente, de 8h à 12h30

Permanences conseil départemental

M. Jean Bernard MIGLIOLI, Conseiller Départemental

17h30 au 1er étage de la mairie

(entrée par le parking à l'arrière du bâtiment)

14 et 28 juin 2018

Uniquement sur rendez-vous au :

Tel : 04.83.95.64.21

@ : bdonat@var.fr



Etat civil

Ils sont nés

Le 09/02/2018 Valentin NAVARRO

Le 13/02/2018 Pablo MALAGON GAUTIER

Le 25/02/2018 Lily, Rose, Louise SEMPERBONI

Le 02/03/2018 Yanis, Mehdi BENZIANE

Le 27/03/2018 Hana BENZIDAR

Le 04/04/2018 Rose, Christiane, Marie-Thérèse REY

Le 09/04/2018 Elizyo BOTO TEVANIN

Le 10/04/2018 Valentin, David, Damien MARTEL

Ils nous ont quittés

Le 21/02/2018 Pierre BOULIER

Le 21/02/2018 Teddy FLAMENT

Le 09/03/2018 Jacques MALNUIT

Le 15/03/2018 Marcelle GARANCINI

Le 15/03/2018 Monique PERRICHOT

Le 03/04/2018 Paul GREGOIRE



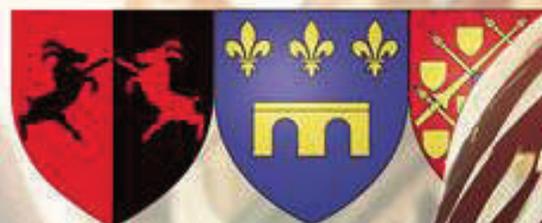
Ils se sont dit « OUI » :

Le 22/02/2018 Sébastien COREN et Ornella GALES

II^E MÉDIÉVALES DE TRANS-EN-PROVENCE

9 & 10
JUIN 2018

ENTRÉE GRATUITE



CAMP DE VIE, JEUX POUR ENFANTS, FAUCONNERIE, FERME PÉDAGOGIQUE, COMBATS D'ÉPÉE ...
SPECTACLE SON ET LUMIÈRE LE SAMEDI SOIR (GRATUIT), RESTAURATION SUR PLACE

